Ecole maternelle de Sottevast 8 rue des demoiselles 50 260 Sottevast 02 33 41 92 11 ce.0501832v@ac-normandie...



Mairie 17 rue Saint Hermeland 50260 SOTTEVAST Tél 02 33 41 96 37 mairie.sottevast@orange.fr



Commune de SOTTEVAST

RENTREE 2023

Ecole maternelle de SOTTEVAST

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2023 peuvent dès à présent être enregistrées par la mairie de Sottevast.

Pour toute question relative à la scolarité des enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec

Mme Mouchel-Vichard, directrice de l'école maternelle.

Tel école maternelle: 02.33.41.92.11

Mail école maternelle : ce.0501832v@ac-normandie.fr

Pour quels enfants?

- pour les nouveaux arrivants, suite à un déménagement, en classe de PS, MS ou GS.
- pour une première rentrée à l'école, en classe de PS (enfants nés en 2020)
- pour une première rentrée à l'école, en classe de TPS (enfants nés en 2021)

Les inscriptions en TPS se font sous réserve de places disponibles.

Si votre enfant est déjà scolarisé en maternelle à Sottevast, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription.

Une inscription à l'école se fait en deux temps :

- En mairie: pour l'inscription administrative

Il vous sera demandé pour l'inscription de fournir :

- un document justifiant de votre identité et de celle de votre enfant : livret de famille
- · un justificatif récent de domicile
- · carnet de santé

En cas de séparation :

- jugement de garde/ de divorce pour autorité parentale et domicile des enfants
- Courrier de l'autre parent autorisant la scolarité de l'enfant à Sottevast

 <u>A l'école</u> : pour l'inscription définitive (admission) Vous devrez alors présenter
le certificat d'inscription qui vous aura été délivré par la mairie
le carnet de santé de l'enfant
une photo d'identité sur fond blanc
Le certificat de radiation (ancienne école) en cas de déménagement